

3^{ème} VERSION**Dénomination :****Guimbarde de Rezay****Origine :**

Recueillie par Roger PEARRON
auprès de Monsieur NOIZAT, compagnon charpentier
de Rezay (Cher) qui travaillait sur la route de La Châtre à
Lignièrès et de M. Baptiste AUBRUN habitant aux Kadères
commune de Saint-Hilaire-en-Lignièrès (Cher).

Air, musique :

"À la parche¹ aux mouches" (Air n° 21.21.3)
Cette danse était accompagnée au chant, et non avec des
instruments de musique.

Formation :

Deux hommes.

Pas :

Pas de bourrée (1^{ère} partie)
Pas sautés, pas marchés (2^{ème} partie)

Position de départ : Chacun des deux danseurs à une extrémité d'un bâton de deux
mètres environ, qu'ils tiennent des deux mains.



Figure 1

¹ Prononciation locale pour pêche, ou pour perche ?

Deux figures alternées, reprises à volonté

1^{ère} Figure :

1^{ère} Partie :

Les danseurs font quatre avant-et-reculs droits en pas de bourrée sur les seize mesures de la musique. L'un avance pendant que l'autre recule.

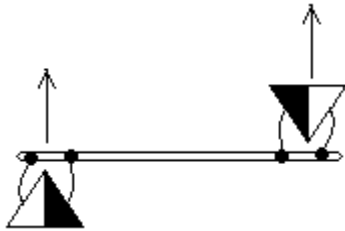


Figure 2

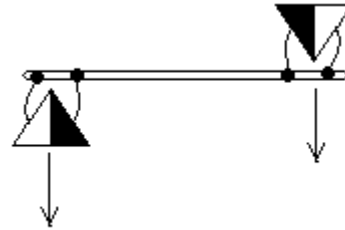


Figure 3

2^{ème} Partie :

Les danseurs, face à face (Cf. figure 4), passent alternativement la jambe gauche et la jambe droite par dessus le bâton pendant les seize mesures de la musique.

1^{ère} mesure : - Temps 1 : Les danseurs sautent à pieds joints, et retombent en frappant vigoureusement des pieds. (En tenant toujours le bâton des deux mains)

- Temps 2 : Chaque danseur, en même temps, lève le genou droit (conservant le bâton dans la main gauche et le lâchant de la main droite) et saute sur le pied gauche en faisant passer la jambe droite par-dessus le bâton en même temps qu'il saisit le bâton de la main droite et l'abandonne de la gauche. (Cf. figure 5)

2^{ème} mesure : - Temps 1 : Les danseurs sautent à pieds joints, et retombent en frappant vigoureusement des pieds. (En tenant toujours le bâton de la main droite)

- Temps 2 : Chaque danseur, en même temps, lève le genou gauche et saute sur le pied droit en faisant passer la jambe gauche par-dessus le bâton en même temps qu'il saisit le bâton de la main gauche et l'abandonne de la droite.

Et ainsi de suite, les danseurs font seize sauts en tout, huit sur le pied gauche (mesures impaires) et huit sur le pied droit (mesures paires).

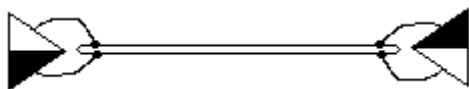


Figure 4

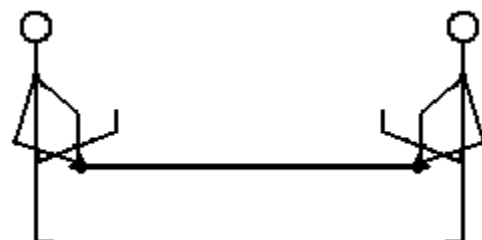


Figure 5

2^{ème} Figure :

1^{ère} Partie :

Elle est identique à la première partie de la première figure.

2^{ème} Partie :

Les danseurs tiennent le bâton à deux mains. Chacun d'eux fait quatre tours complets sur lui-même dans le sens inverse des aiguilles d'une montre en pas de bourrée sur les seize mesures de la musique.

En tournant, les danseurs élèvent le bâton pendant les deux premières mesures et l'abaissent pendant les 3^{ème} et 4^{ème} mesures. Ils tiennent le bâton au-dessus de leur tête au moment où ils se tournent le dos et l'ont devant eux quand ils se font face.

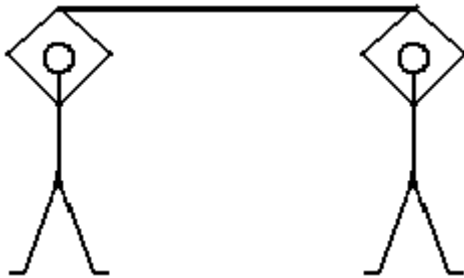


Figure 6

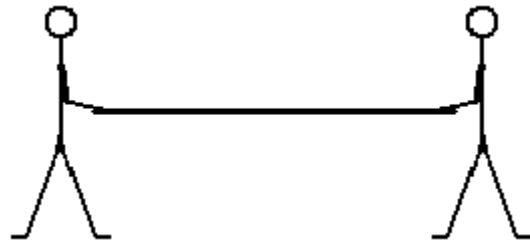


Figure 7

Simultanément à chaque tour sur eux-mêmes, les danseurs font un quart de tour sens des aiguilles d'une montre sur un grand cercle dont le bâton représente le diamètre. (Cf. figures 8 à 11)

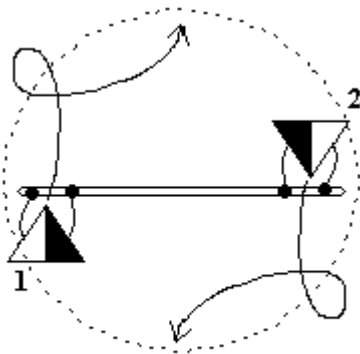


Figure 8

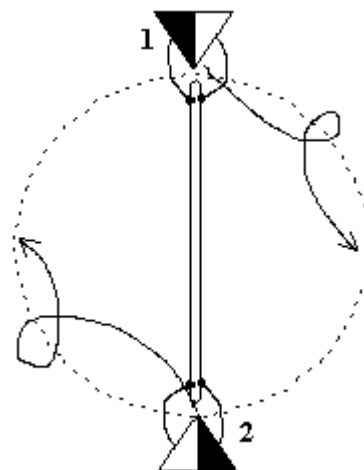


Figure 9

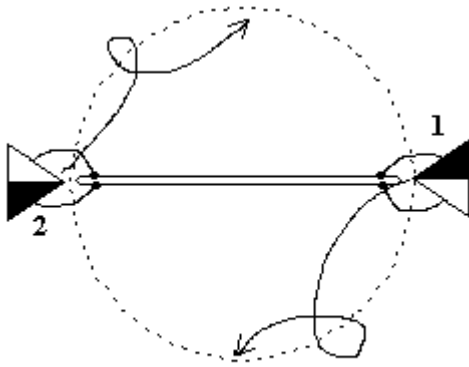


Figure 10

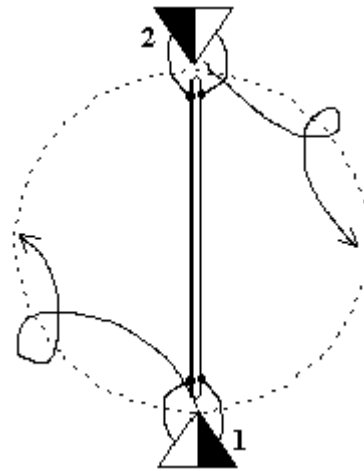


Figure 11

Note :

Nous avons utilisé la description de la danse faite par Jean-Michel GUILCHER pour la rédaction de cette fiche.